



PROFIL DE POSTE

Intitulé

Coordinateur-trice régional-e de la FémasIF

Présentation de l'association

L'Association Fédération des Maisons et Pôles de santé d'Ile-de-France (FémasIF) a été créée en 2010 à l'initiative de professionnels de santé exerçant en maisons de santé. C'est une association membre de la Fédération nationale des maisons et pôles de santé, AVEC Santé.

AVEC Santé est un mouvement fédéré qui se donne pour mission de transformer le système des soins primaires, notamment en généralisant l'exercice coordonné en équipe, en maison de santé pluriprofessionnelle (MSP). On compte aujourd'hui près de 2000 MSP en France. Représentant 1889 MSP établies, et plus de 30 000 professionnels y exerçant, nous sommes porteurs de propositions pour faciliter l'accès aux soins et améliorer la santé de tous.

La FémasIF est composée de professionnels de santé qui souhaitent promouvoir l'exercice coordonné et regroupé, dans le but de faciliter le travail en équipe et d'optimiser le parcours de santé du patient.

Ses missions sont de :

- Promouvoir l'exercice pluri professionnel coordonné en soins primaires.
- Apporter son expertise aux équipes de soins primaires (ESP), notamment aux maisons de santé pluri professionnelles (MSP). Soutenir leur constitution, leur développement et leur participation aux projets de santé publique, locaux et territoriaux.
- Dans les territoires, apporter un soutien aux organisations territoriales intégrant des équipes de soins primaires, notamment les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).
- Représenter les ESP, les MSP et les CPTS auprès des différents acteurs institutionnels au niveau de la région.
- Promouvoir l'enseignement et la formation pluri professionnelle, la valorisation des compétences lors des formations initiales et continues des professionnels de santé, l'évaluation des pratiques, la démarche qualité et la recherche-action au sein des ESP, des MSP et des maisons de santé pluri professionnelles universitaires (MSPU).



Missions et activités

Contexte du poste

Avec le soutien de l'ARS Ile de France, la FémasIF renforce ses missions d'accompagnement et de soutien méthodologique des ESP, MSP et CPTS.

Le coordinateur.trice met la FémasIF en capacité de proposer ces services de façon optimale aux ESP, MSP et CPTS. Il contribue également au bon déroulement et à la mise en action de toutes les missions confiées à la FémasIF : différents axes de travail, journées régionale, soirées thématiques, capitalisation d'expérience, expérimentations, formations, modélisation, information et communication.

Missions

Sous la supervision du bureau et du conseil d'administration de l'Association, le(la) coordinateur travaille en étroite collaboration avec ces derniers, avec les référents thématiques et avec l'équipe de la FémasIF. Il-elle détermine avec eux la stratégie de l'association, identifie les objectifs à atteindre et délègue les tâches et responsabilité auprès de son équipe.

La.le coordinateur-trice, assure la supervision/l'encadrement des salariées :

- 1 assistante
- 1 chargée de mission d'accompagnement des ESP, MSP et CPTS
- 1 chargée de mission en santé publique et expérimentation
- ...

Et tout autre salarié qui viendrait rejoindre l'équipe.

Principales missions :

Animation et supervision de l'équipe régionale

- Co-construction de la feuille de route et mise en œuvre
- Elaboration et rédaction de rapports et projets (y compris d'expérimentation)
- Identification des objectifs prioritaires
- Mise en œuvre et planification des activités
- Créer et animer des réunions d'information ou groupes de travail.
- Faciliter la mutualisation, la modélisation et la diffusion des pratiques
- Participer aux réunions de l'association et des partenaires et aux Journées de Avec Santé

Relations institutionnelles

- Développer des collaborations/partenariats avec les acteurs clefs (ARS, CPAM entre autre...)
- Entretenir les contacts et liens avec ARS, CPAM, partenaires institutionnels et autres



- Faire un point régulier sur le développement des actions avec les financeurs et partenaires
- Participe aux diverses actions de mutualisation et/ou d'intégration du territoire (CLS, CPTS, intégration des dispositifs de coordination...)
- Gestion administrative
- Suivi des subventions

Vie associative

- Promotion et développement des adhésions
- Suivi de la gestion des adhésions avec l'assistante
- Organisation des réunions de CA / Bureau et AG : organisation logistique avec l'assistante et animation – validation des comptes rendus et suivi des décisions

Actions de communication

- Organisation de rencontres/réunions thématiques
 - Organisation de séminaires/webinaire
- Organisation de manifestation : journées portes ouvertes, colloques, congrès, journée régionale annuelle
 - avec l'équipe proposition des thématiques, organisation du programme, recherche des intervenants
 - supervision de l'organisation logistique par l'assistante: salle(s), diffusion de l'information (mail et mailchimp), gestion des inscriptions.
- Veille documentaire
- Veille sur les sujets : maisons/pôles de santé - Organisation des soins primaires en Ile-de-France et en France, éléments réglementaires, CPTS, dynamiques territoriales ...
- Identifier et valider les éléments clés à diffuser au Bureau / CA / listes de diffusion professionnels et structures via mail, lettre mensuelle ou à mettre sur le site internet

Gestion administrative et budgétaire

→ élaboration du budget prévisionnel

→ élaboration des demandes de financements et suivi liens avec les financeurs

Supervision de l'assistante sur la gestion administrative, des ressources humaines et budgétaire

→ supervision du bilan et comptes annuels

Compétences requises

Les « savoirs » :

- ♣ Connaissance exigée des systèmes et politiques de santé et des acteurs de santé dont les « libéraux ».
- ♣ Connaissances législatives dans le domaine de la santé et de l'administration territoriale (LFSS, SROS...)
 - Méthodologie et conduite de projet : maîtrise du cycle de projet et qualités rédactionnelles (diagnostics territoriaux, observatoires, définir des objectifs,



mettre en place des outils de suivi, d'aide à la décision, d'évaluation) et la démarche qualité).



- Identifier les circuits et les acteurs clés à mobiliser
- Identifier, générer, organiser les partenariats
- Maîtrise des démarches locales participatives

Les « savoir-faire » :

- Compétences managériales :
 - Savoir planifier les différents axes de travail
 - Savoir organiser et animer des rencontres régulières, des réunions de travail, de réflexion, de motivation
 - Savoir recruter et conduire des entretiens
- Compétences relationnelles extérieures :
 - Savoir établir et développer des relations avec les interlocuteurs publics (ARS, CPAM, élus territoriaux, Université, partenaires...)
 - Savoir établir et développer des relations avec les autres regroupements sur le même territoire (MSP ou PSP ou CSP)
 - Etre présent dans les réunions du regroupement territorial
 - Animer des réunions et des dispositifs partenariaux.
 - Analyser et synthétiser des besoins, des situations problématiques individuelles ou collectives
- Maîtrise des outils bureautiques (pack office, mailchimp et wordpress)
- Capacité rédactionnelle
 - Réaliser de courtes études, des diagnostics ciblés
 - Rédiger des notes de synthèses, des procédures, modes opératoires
 - Structurer une information, et la diffuser dans le cadre d'un réseau professionnel interne et externe
- Compétences en matière de comptabilité et de gestion
 - Etablir les objectifs et planifier les moyens en élaborant un budget prévisionnel
 - Assurer le suivi des différentes activités par une comptabilité analytique

Les « savoir-être » :

- Esprit de synthèse
- Sens des priorités
- Autonomie et sens de l'initiative
- Rigueur, respect des délais et sens de la méthode, de l'organisation
- Dynamisme, réactivité
- Excellent sens relationnel.



- Aptitude à mobiliser l'équipe et à fédérer les acteurs locaux autour de projets communs et goût du travail en partenariat et en équipe
- Aisance en public (animation de groupes et d'un réseau).
- Disponibilité, mobilité

Qualification souhaitée

- Bac + 5 santé publique, méthodologie de projets, management des organisations en santé et/ou professionnel de santé ayant acquis des compétences de gestion de projet / réseau de santé.
- Niveau d'enseignement général ou diplôme requis : Master en Santé Publique ou Sciences sociales
- Expérience requise de 5 ans minimum dans le champ de la coordination et de la santé publique, dans la méthodologie et développement de projet, et une connaissance du secteur libéral est un plus.
- Expérience en gestion d'association, management d'équipe et gestion budgétaire

Eléments complémentaires

Nature du contrat

- Contrat à durée indéterminée
- 35 heures hebdomadaires (horaires variables en fonction des nécessités de service, souvent en soirée, parfois le samedi)
- Convention collective nationale des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils du 15 décembre 1987 (IDCC 1486)
- Lieu de travail : Paris 75019

Condition de réalisation du contrat

- Partenariat fort avec l'ARS Ile de France et acteurs régionaux. Interaction forte avec le mouvement national AVECsanté.

Rémunération

- Salaire brut sur la base de 40 000 à 45 000 euros, selon expérience
- Mutuelle MGEN, prise en charge du pass Navigo à 50%.
- Titres restaurant

Adresser LM et CV à femasif.coordination@gmail.com